



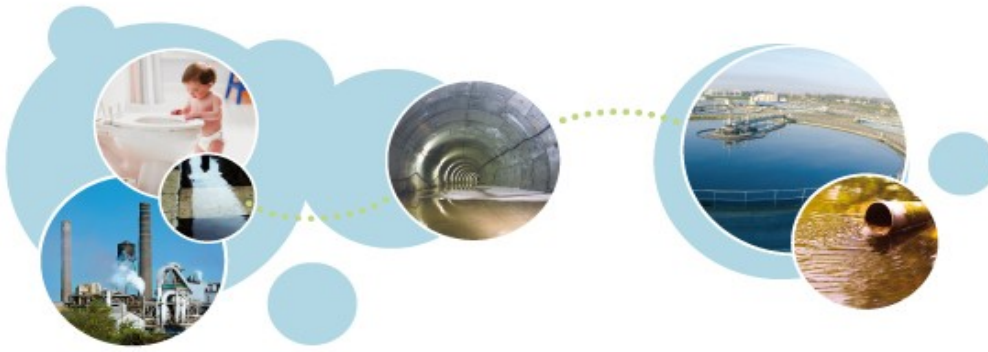
**Débat public sur le projet de refonte de la
station d'épuration Seine aval**

Réunion de clôture

Saint-Germain-en-Laye - 19 décembre 2007

endp
Commission particulière
du débat public
Station d'épuration Seine aval

DÉBAT PUBLIC sur la refonte de la station d'épuration Seine aval



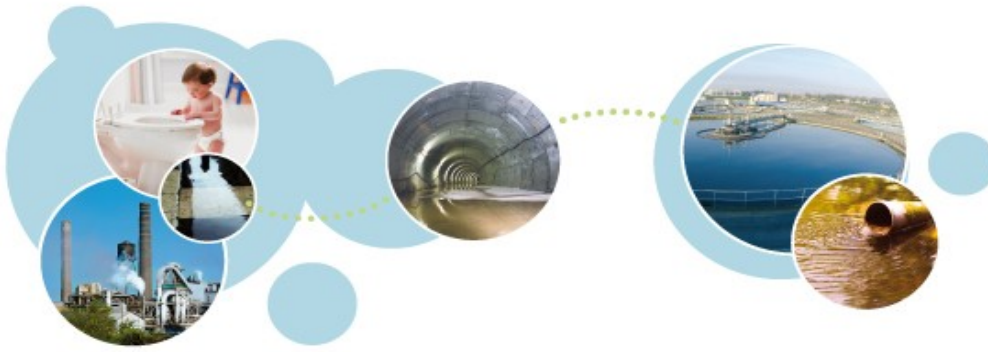
La participation au débat

• Participation :

- ✓ 1 400 participants aux réunions publiques
- ✓ 14 000 connexions sur le site internet de la CPDP
- ✓ 3 800 connexions sur le blog
- ✓ 3 200 personnes inscrites à la newsletter du débat public
- ✓ 650 demandes individuelles de documents
- ✓ 50 000 documents demandés par 450 collectivités locales et associations

• Contributions :

- ✓ 105 commentaires postés sur le blog
- ✓ 41 contributions écrites
- ✓ 8 cahiers d'acteurs
- ✓ 190 questions écrites



Les enseignements du débat : *L'opportunité du projet*

Oui à la refonte :

Pour réduire les nuisances olfactives

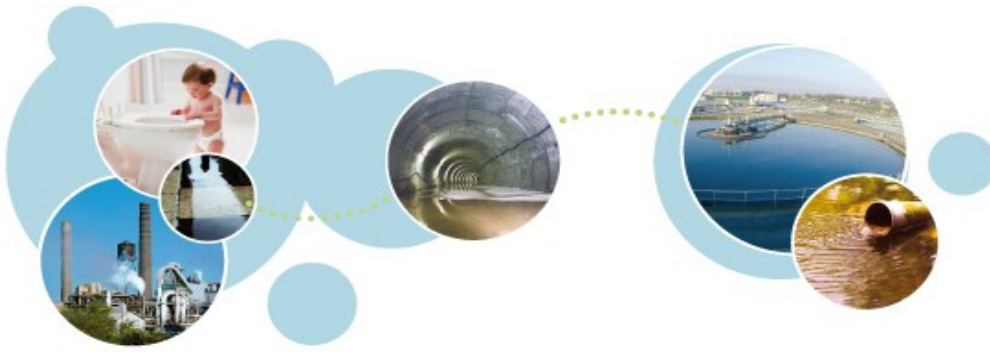
Pour faire face à un outil industriel vieillissant et hétérogène

Questions qui n'ont pas convaincu et pour lesquelles des éclaircissements ont été demandés avant la décision finale

- ✓ **Capacité de l'usine ? 1,5 million m³ par jour ou moins ?**
 - ... localement car jugé incompatible avec l'objectif 0 nuisance
 - ... régionalement pour une dépollution au plus près de la production de la source

⇒ **Demande forte d'une déconcentration de la capacité de Seine aval**

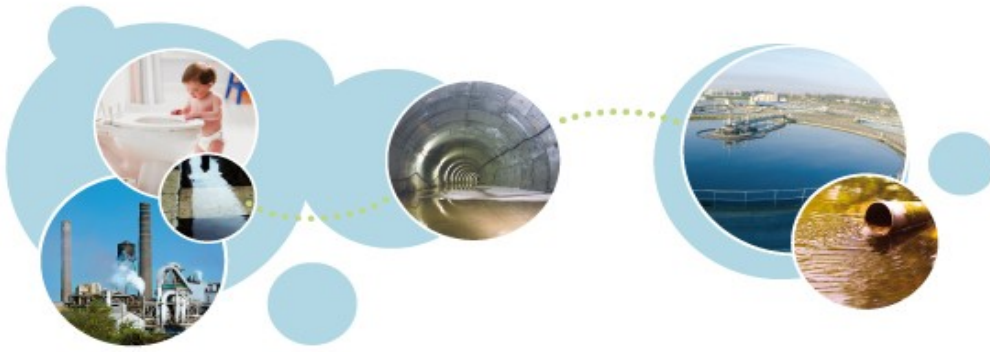
- ✓ **Qui décide de la finalisation du cahier des charges du projet, du calendrier d'investissement et du dimensionnement de Seine aval ?**
 - Le CA du SIAAP seul ? Le comité de pilotage du schéma d'assainissement francilien ?
 - Consultation des Départements et communes riveraines ?



Les enseignements du débat : La gouvernance (1)

La gouvernance à l'échelle de la région ou du bassin

- ✓ Un Sage Ile-de-France centre ou des petits SAGE ? Un Grenelle de l'eau (sur quel périmètre ?) ?
- ✓ Demande des différents acteurs à être associés à la mise en place et au suivi du schéma d'assainissement. Quels outils de contrainte pour faire respecter les décisions ? Quel outil de veille et de partage des connaissances (bonnes pratiques, innovations...) ? Quelle accessibilité des informations sur un sujet aussi complexe ? Les usagers de l'aval veulent être informés des conséquences de la refonte.
- ✓ Demande d'une représentation des départements (95 et 78), des communes riveraines de Seine aval, et des syndicats raccordés auprès au Conseil d'administration du SIAAP. Quel statut ? Et dans quel délai ?

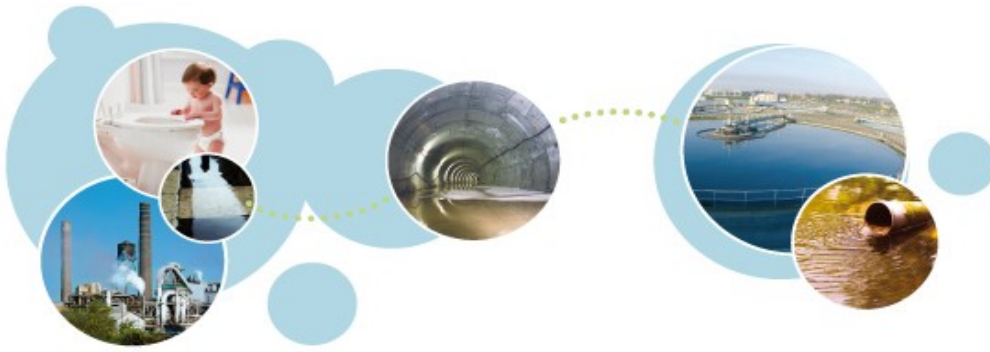


Les enseignements du débat : La gouvernance (2)

La gouvernance du projet de refonte

✓ **Proposition de refonte** de l'Observatoire de l'environnement en **Comité Local d'Information, de Concertation et de Surveillance (CLICS)** « Station d'épuration Seine aval et réaménagement de la plaine ». Quelle participation des acteurs, quelle information du grand public, quel type de fonctionnement (périmètre, budget...) ?

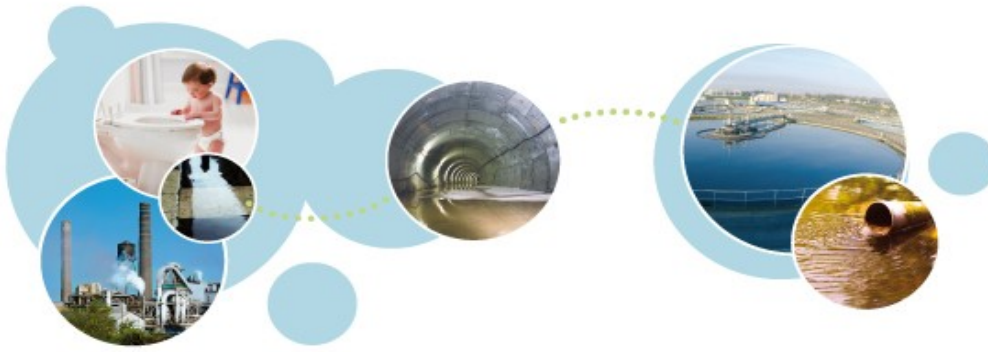
> *Question à traiter : articulation de cette instance avec les propositions du SIAAP : Comité de pilotage de la refonte élargi, Comité de suivi des travaux, Maison de l'environnement et des usagers, possibilité de l'interpellation du CA par les riverains*



Les enseignements du débat : Le financement

Le financement du projet de refonte

- ✓ L'arbitrage investissement stations/autres investissements est jugé problématique. Les capacités de financement après 2012 ne sont pas connues. Une « étude de sensibilité » a été demandée pour prioriser les investissements en cas de réduction de l'enveloppe budgétaire globale (pas de chèque en blanc).
- ✓ Inquiétudes quant à l'impact pour les plus modestes de la hausse de la facture d'eau que va engendrer le projet de refonte et la mise en oeuvre du schéma d'assainissement.
- ✓ Questions sur la régularité du financement du traitement des eaux pluviales par le SIAAP à Seine aval.



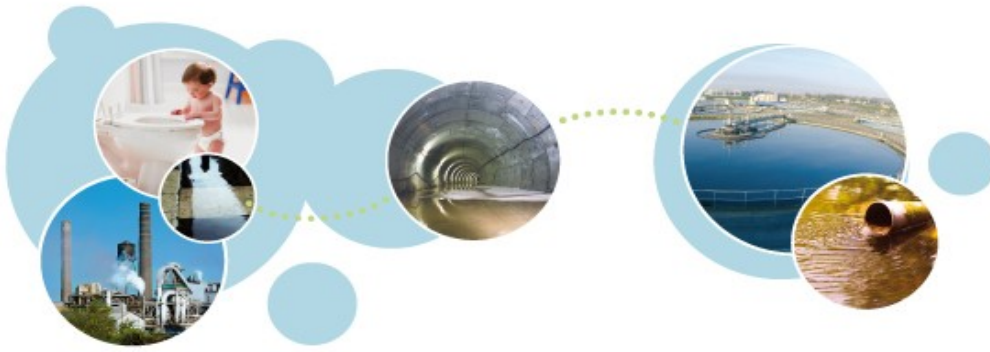
Les enseignements du débat : *Les objectifs et caractéristiques*

Vers le zéro nuisance (1)

✓ **Odeurs** : peu crédible (passif du passé), très ambitieux et peu compatible avec le gigantisme de Seine aval. MO et groupements disent savoir le faire. Mais forte dégradation récente : mesures d'urgence à prendre avant la refonte. Formation des jurys de nez. Demande de dédommagements des riverains et annonce d'une jurisprudence sur les odeurs d'une station.

✓ **Bruits émergents nocturnes à traiter**

✓ **Risques sanitaires** : préconisation d'un réseau de « médecins sentinelles » et d'une étude sur les risques sanitaires (cf AFSSET, DDASS, CLICS). L'identification des risques sanitaires liés à la pratique de sports nautiques sur la Seine reste à réaliser.



Les enseignements du débat : *Les objectifs et caractéristiques*

Vers le zéro nuisance (2)

- ✓ **Risques industriels** : SEVESO, pas assez de précision sur l'éventualité d'un Seuil haut après la refonte ? Demande de scénarii pour une inondation supérieure à 1910 ?
- ✓ **Risques réseaux / risques station** : nuisances olfactives et risques liés à la transformation des effluents (problème de diminution du débit et de la distance de transport) ; risques liés aux produits chimiques contenus dans les effluents.



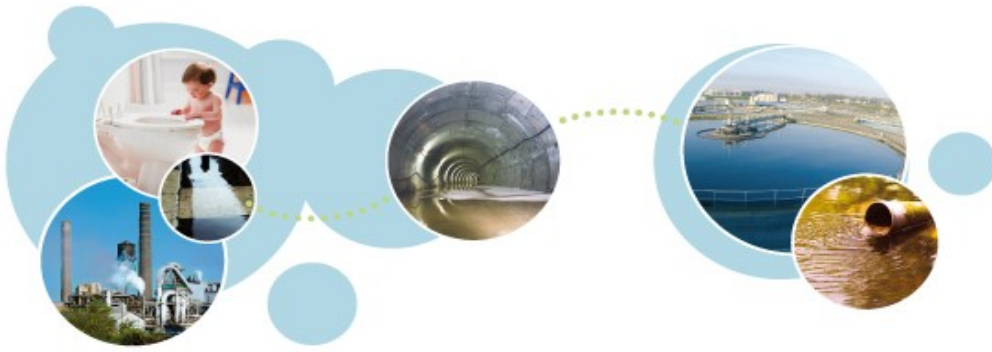
Les enseignements du débat : *Les objectifs et caractéristiques*

La qualité des bâtiments

- ✓ CAMOUFLAGE plutôt qu'intégration (toits et murs végétalisés, hauteur limitée à 15m, bâtiments HQE)
- ✓ Quelle emprise des installations ? 40 ou 50 hectares de bâtiments ? A-t-on anticipé les terrains nécessaires au traitement des polluants émergents (nouvelle réglementation) ?

Les déplacements

- ✓ Fermeture de la porte de Fromainville, circulations douces le long de la Seine, pas de route le long de la forêt de Saint-Germain-en-Laye.



Les enseignements du débat : *Les objectifs et caractéristiques*

La reconquête du paysage

Tous les projets d'aménagements sont conditionnés par la problématique de la dépollution du site, a priori complexe et coûteuse

- ✓ La zone de transition paysagère : demande d'extension de la forêt domaniale, ouverture d'axes transversaux Seine - forêt. En cas d'ouverture au public, quelle gestion et quel financement de l'entretien ?
- ✓ Trouver une cohérence d'ensemble pour l'aménagement des terrains délaissés (hors compétence SIAAP) entre une zone à forts enjeux économiques (SDRIF) et une forêt de protection (ZNIEFF) ; entre les projets des collectivités d'Achères et de Saint Germain en Laye et les riverains de l'autre rive.
- ✓ Enfouissement de la ligne THT : pas de décision ni de financement actuellement.



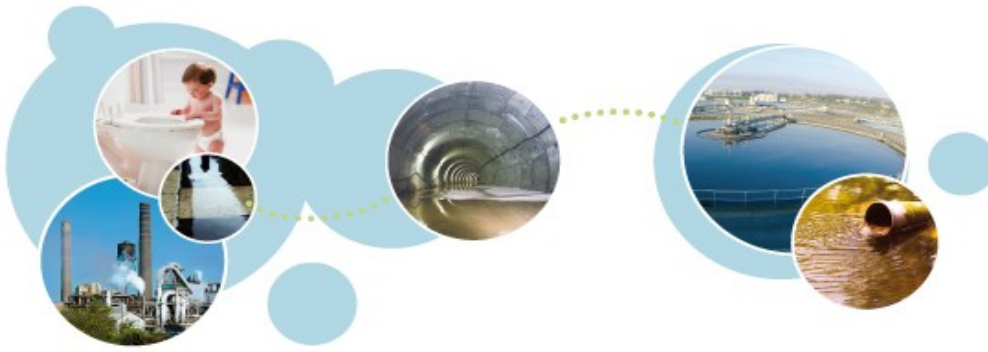
Les enseignements du débat : *Les objectifs et caractéristiques*

La valorisation des boues : volume en augmentation / incertitude des différentes filières / risque d'augmentation du coût

- ✓ **Valorisation agricole** ne parait pas garantie durablement car :
 - Problème d'acceptabilité
 - Question sur la valeur agronomique des boues
 - Risques par rapports aux éléments de traces métalliques (ETM) et aux éléments pathogènes.

- ✓ **Valorisation énergétique** : pertinente vis-à-vis du développement durable (selon quelques acteurs), l'incinération est refusée sur place par les riverains et le Président du SIAAP. Les boues de Seine aval sont souhaitées par une usine locale d'incinération des ordures ménagères.

- ✓ **Valorisation en construction** ? Potentiel à étudier au regard des impacts.

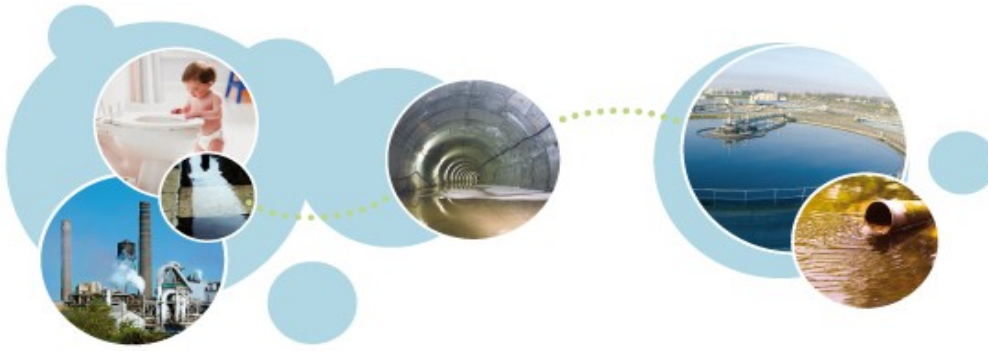


Les enseignements du débat : *Les objectifs et caractéristiques*

Caractéristiques techniques de la refonte (1)

- ✓ **Quelle sera la part de traitement biologique et de traitement chimique dans la refonte ?**
 - Engagement à étudier pour chacune des filières la consommation en énergie et en réactifs.
 - Quel chemin de l'eau ? Chimique en primaire ou en tertiaire ?
 - Un scénario biologique 900 hectares n'a pas été étudié

- ✓ **Quel impact des choix techniques sur le personnel du SIAAP ?**
 - ✓ Equilibre à trouver dès la conception entre le zéro nuisances riverains/ nuisances du confinement pour le personnel.
 - ✓ Quel impact du biologique/chimique sur l'emploi, la qualification et les conditions de travail ?



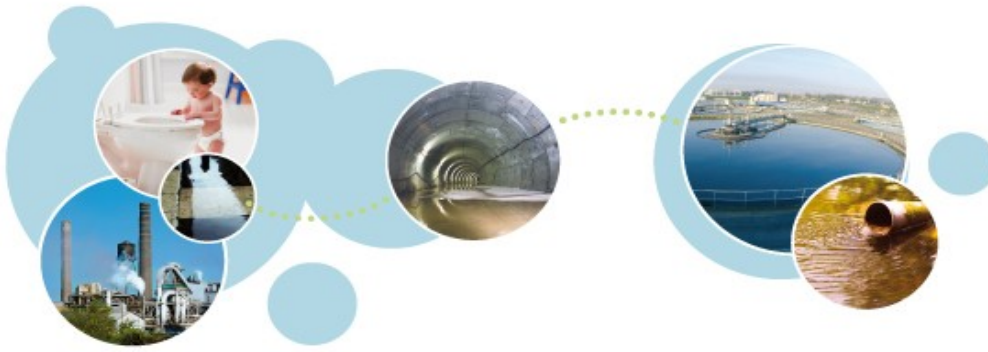
Les enseignements du débat : *Les objectifs et caractéristiques*

Caractéristiques techniques de la refonte (2)

- ✓ **Un engagement « développement durable » du SIAAP :**
 - ✓ Quel bilan énergétique global après la refonte ?

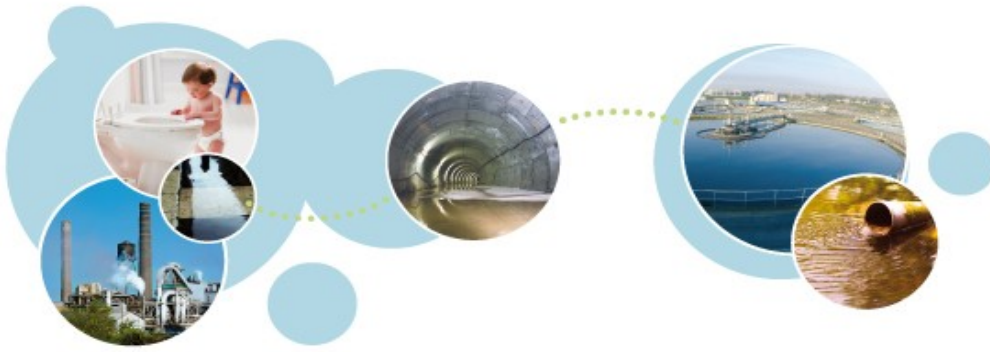
- ✓ **Nécessité d'organiser la refonte pour réduire le plus rapidement possible les émissions d'odeurs : par quels modules commencer ?**
 - Pré-traitement
 - Traitement du jus des boues
 - Traitement des boues

- ✓ **Quelles mesures pour un chantier sans nuisance ?**



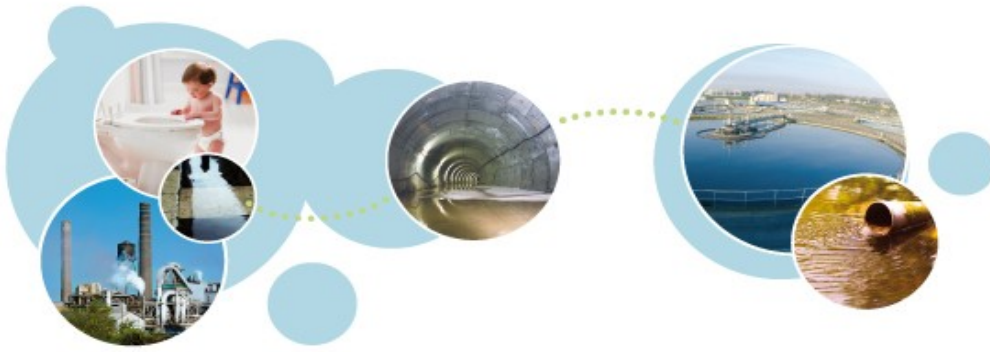
Les enseignements du débat : *Les études souhaitées*

- **Etudes souhaitées pour élaborer des scénarios de coûts et de délais :**
 - Prospective :
 - Evolution de la consommation d'eau, de l'urbanisation et de la démographie francilienne ainsi que de la gestion en amont des eaux pluviales
 - Impact de ces évolutions sur le dimensionnement de la station et sur la structuration du réseau d'assainissement
 - Risques de dysfonctionnements de la station et leurs impacts sur l'environnement et le voisinage de la station
 - Risques de défaillances des réseaux notamment en temps de pluie et leurs impacts
- **Quelle gouvernance pour suivre ces études ? Qui s'en porte garant ? CLICS ? CLICS + CNDP ?**



Les enseignements du débat : *Conclusion*

- **Entre la réglementation européenne et les contraintes historiques du réseau, « Nous sommes dans l'entonnoir, avons-nous vraiment le choix de faire ou non ce projet ? » :**
 - ✓ Faut-il décider dans l'urgence ou prendre du temps par rapport aux différents objectifs ?
 - ✓ Faut-il décider dès 2008 pour 1,5 million ou pour une capacité moindre ?
 - **Un débat sur le débat :**
 - ✓ Un conflit entre deux positions :
 - Volonté de traiter le fond (la volumétrie) avant de discuter de la forme (les caractéristiques) : les acteurs du territoire.
 - Volonté de discuter des caractéristiques sans remettre en cause une décision prise il y a dix ans : l'agence de l'eau.
- > *« Plus rien ne sera comme avant ! » : Comment pérenniser cette dynamique de dialogue et de transparence ?*



Le débat public : *Les suites du débat*

Les suites du débat

- Dans les **2 mois après la clôture du débat**, la CNDP publie le bilan du débat public et le compte-rendu de la CPDP relatant l'ensemble des arguments échangés,
- Dans les **3 mois après la publication du compte-rendu**, le Maître d'Ouvrage publie le principe et les conditions de la poursuite du projet et, le cas échéant, les principales modifications apportées.

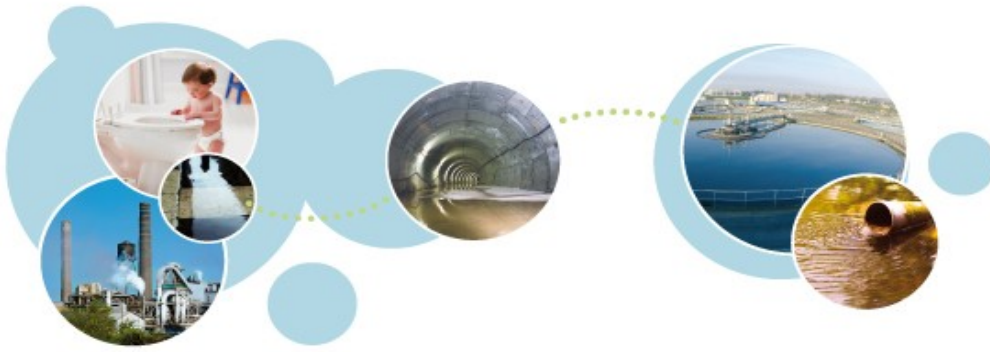


Débat public sur le projet de refonte de la station d'épuration Seine aval
Réunion de clôture
Saint-Germain-en-Laye - 19 décembre 2007

endp
Commission particulière
du débat public
Station d'épuration Seine aval

DÉBAT PUBLIC sur la refonte de la station d'épuration Seine aval





Vous pouvez participer au débat jusqu'au 21 décembre !

> Le blog : **blog.debatpublic-seineaval.org**